



### Aux membres du chapitre de Calgary Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous de l'information sur les statuts relatifs aux élections du chapitre de Calgary, sur les fonctions des membres de l'Exécutif et sur les postes vacants. Pour en savoir plus sur les statuts du Chapitre, rendez-vous à <https://pipsc.ca/fr/regions/prairies/chapitres/calgary-ab/statuts>.

### Procédures électorales

- **Article 4.1** : Tous les membres (titulaires ou retraités) peuvent occuper des postes à l'exécutif du Chapitre...
- **Article 7.2.2** : Les mises en candidature peuvent être présentées par écrit ou annoncées à l'assemblée générale annuelle du Chapitre.
- **Article 7.3.1** : Les élections ont lieu à l'assemblée générale annuelle du Chapitre.
- **Article 7.3.4** : Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix pour un poste est déclaré élu.
- **Article 7.3.5** : Les résultats de l'élection sont annoncés à l'assemblée générale annuelle du Chapitre, puis diffusés.
- **Article 7.3.6** : Les nouveaux membres de l'exécutif du Chapitre entrent en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle du Chapitre.
- **Article 8.1.5** : Les membres de l'exécutif du Chapitre sont élus par scrutin secret.
- **Article 8.1.5** : Chaque membre compte pour une (1) voix.

## **Fonctions du Chapitre**

- Le Chapitre a pour buts de faire valoir les intérêts de ses membres, de servir de tribune pour les discussions sur les affaires de l'Institut, d'assurer l'application des présents statuts, de formuler des recommandations au Conseil régional et à l'Institut s'inscrivant dans les objectifs de l'Institut et de nommer des délégués aux assemblées du Conseil régional et de l'Institut, conformément aux statuts de ces organismes.

## **Attentes à l'égard des membres de l'Exécutif**

- **Article 6.7.3 : Un membre absent de deux (2) réunions consécutives de l'Exécutif sans motif valable est réputé avoir démissionné de son poste à l'Exécutif.**

## **Rôle de l'exécutif**

- **Article 6.1 :** L'exécutif du Chapitre exerce l'autorité et agit pour le compte du Chapitre dans toutes les questions visées par les présents statuts entre les assemblées générales.

## **Présidence – Un poste avec mandat de deux ans**

- **Article 6.8.1 :** Le président convoque et préside les réunions du Chapitre et de l'Exécutif et présente un rapport sur les activités du Chapitre à l'assemblée générale annuelle.

## **Vice-présidence – Un poste avec mandat d'un an**

- **Article 6.8.2 :** Le vice-président assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et assume les fonctions du président en son absence.

## **Secrétaire – Un poste avec mandat de deux ans**

- **Article 6.8.3 :** Le secrétaire a la responsabilité d'envoyer les avis de convocation aux réunions du Chapitre et de l'Exécutif. Il dresse le procès-verbal des réunions et prend les présences aux réunions, tient les dossiers, y compris la correspondance du Chapitre et de l'Exécutif, et fait parvenir une copie des procès-verbaux à l'Institut. Le secrétaire est également chargé de présenter les rapports exigés par les statuts et règlements de l'Institut et de la Région.

## **Trésorerie – Un poste avec mandat d'un an**

- **Article 6.8.4 :** Le trésorier tient les livres du Chapitre conformément aux politiques de l'Institut, prépare un rapport financier pour chaque réunion de l'Exécutif et chaque assemblée générale du Chapitre, produit les états financiers

détaillés demandés par l'Institut et prépare la demande d'allocation annuelle du Chapitre. Des copies du rapport financier sont mises à la disposition de tous les membres du Chapitre.

**Fonction des membres actifs – Quatre postes avec mandat de deux ans, trois postes avec mandat d'un an**

- **Article 6.8.5 :** Les membres actifs exercent les fonctions qui leur sont attribuées par l'Exécutif.

**Engagement de temps :** Le Comité exécutif se réunit environ six fois par année et s'occupe de la planification des activités de mobilisation des membres.

Si vous avez des questions sur l'élection, communiquez avec Isaiah Kyler, président du Comité des élections ([isaiahkyler@gmail.com](mailto:isaiahkyler@gmail.com)).

Cordialement,

Courtney Walker

Présidente du chapitre de Calgary